

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Cision, code X
+ hebdomadaires**

Protection de l'eau potable

Le gouvernement soutient 7 municipalités de Lotbinière-Frontenac

Thetford Mines, le 26 mars 2026. – La députée de Lotbinière-Frontenac M^{me} Isabelle Lecours, est heureuse d'annoncer, au nom du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des Infrastructures, M. Benoit Charette, qu'une aide financière est accordée à la municipalité de Lotbinière, de Saint-Antoine-de-Tilly, de Saint-Apollinaire, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, de Saint-Gilles, de Sainte-Croix ainsi que de Saint-Joseph-de-Coleraine afin de soutenir l'élaboration de leur plan de protection des sources d'eau potable.

Allouée dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP), financé par le Plan national de l'eau, l'aide financière 174 510 \$ permettra de définir les mesures de protection à mettre en place pour minimiser ou éliminer les menaces susceptibles d'affecter la qualité et la quantité des eaux exploitées pour l'approvisionnement en eau potable dans la région.

Citations :

« Les plans de protection des sources d'eau potable sont des outils essentiels pour garantir un accès à une eau de qualité à tous les Québécois, partout sur le territoire. Notre gouvernement est très fier d'aider financièrement les municipalités du Québec et les communautés autochtones dans cette démarche cruciale. Je salue la mobilisation de toutes celles qui élaborent ou qui mettent déjà en œuvre un tel plan, et j'invite les autres à se doter de cet outil indispensable. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des Infrastructures

« C'est une excellente nouvelle pour la région de Lotbinière-Frontenac. L'eau est une ressource essentielle que nous devons préserver collectivement. Je remercie les personnes qui sont engagées au sein de nos municipalités pour garantir une eau de qualité dans notre région. »

Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac

Faits saillants :

- Avec le Plan national de l'eau et le soutien financier du Fonds bleu, le gouvernement met en œuvre des actions concrètes, comme le PEPPSEP, pour répondre à des enjeux prioritaires dans le domaine de l'eau et contribuer à l'atteinte des cibles de la Stratégie québécoise de l'eau pour 2030.

Lien connexe :

- [Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable](#)

Sources :

Tania Michaud
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement, de la
Lutte contre les changements climatiques, de la
Faune et des Parcs et ministre responsable des
Infrastructures
Tél. : 581 998-7583

Anne-Marie Morin
Attachée politique responsable de l'administration
et des communications
Bureau d'Isabelle Lecours, députée de la
circonscription de Lotbinière-Frontenac
Tél. : 514 605-0464

Information :

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre
les changements climatiques, de la Faune et des
Parcs
relations.medias@environnement.gouv.qc.ca
Tél. : 418 521-3991